

**Fiscalité du patrimoine :  
Ambition France propose d'agir sur l'IFI, l'ISF et les donations**

**pour relancer l'investissement immobilier, faciliter la circulation de l'épargne entre  
générations et répondre sur un retour attendu de l'ISF**

Paris, le 20 août 2024 – Alors que la dissolution de l'Assemblée nationale, puis les élections législatives de juin-juillet ont relancé les débats sur les modifications qu'il conviendrait de faire en matière de fiscalité du patrimoine, le mouvement citoyen Ambition France propose d'agir sur l'IFI et les donations, tout en réfléchissant aux conditions d'un rétablissement de l'ISF. Son objectif est triple : relancer l'investissement immobilier, faciliter la circulation de l'épargne entre les générations, et apporter une réponse concrète aux appels des groupes politiques NFP et RN sur l'ISF.

« Ajuster notre fiscalité aurait pour finalité de donner de nouveaux moyens à nos concitoyens pour mener leurs projets de vie et de soutenir la dynamique de création de valeur économique et sociale en France. Trop de contribuables et de familles encore, au-delà d'un certain patrimoine, partent résider à l'étranger, notamment pour organiser leurs transmissions. La fiscalité du patrimoine en France reste en effet supérieure à la moyenne européenne : elle avoisine 4 à 5% du PIB contre 2,5% à 3,5% en moyenne au sein de l'UE. Les pays nordiques et certains pays de l'Europe occidentale tendent à avoir des niveaux plus élevés de taxation sur le capital, tandis que les pays d'Europe centrale et orientale ont des niveaux plus bas », commente Éric Gérard, Président d'Ambition France.

Ambition France propose 3 mesures :

- rétablir l'ISF sur les actifs financiers en appliquant un taux à 0,5 % (équivalent au taux moyen pratiqué en Suisse) et non à 1,5 % comme cela était le cas précédemment
- en contrepartie, passer l'IFI de 1,5 % à 0,5 %
- appliquer 0 % de droits de donation jusqu'à un montant par bénéficiaire qui reste à définir

Aucune modification ne serait apportée aux taux appliqués au titre de l'impôt sur le revenu et du prélèvement forfaitaire unique (PFU).

**Retour d'un ISF révisé sur les actifs financiers**

Force est de constater de fortes pressions pour restaurer l'ISF. La proposition d'Ambition France est de rétablir cet impôt mais en optant pour un taux de 0,5 % sur l'ensemble des actifs mobiliers détenus par le contribuable, similaire à celui qui est appliqué en Suisse. L'objectif de cette mesure est de permettre une coalition gouvernementale tout en gardant les patrimoines intermédiaires en France – un tel taux permettrait de limiter le nombre de départs de fortunes intermédiaires comme cela a pu être observé par le passé.

**0% de droits de donation**

En 2024, environ 6 000 milliards d'épargne financière sont disponibles en France, mais ils sont figés. Cette absence de circulation de l'épargne pénalise l'activité économique. C'est pourquoi Ambition France suggère d'appliquer un taux de 0% sur les donations jusqu'à un plafond qui reste à statuer. Le dispositif serait valable pour les donations de parents à enfants et de grands-parents à petits-enfants. L'objectif est d'inciter les familles à faire de nouvelles donations qui permettraient aux jeunes générations de lancer des projets, ce qui relancerait la dynamique économique et créerait directement ou indirectement des emplois.

**Ajuster l'IFI**

Les transactions immobilières sont en baisse actuellement, entre autres à cause des frottements fiscaux induits. Ambition France propose de passer l'IFI de 1,5 % à 0,5 % pour relancer les transactions immobilières qui sont quasiment à l'arrêt en conservant la franchise de 1,3 M€.



Tous les détails de la mesure d'Ambition France sur :

<https://ambitionfrance.org/fr/nos-propositions/exclusives/propositions-exclusives-ambition-france-sur-la-fiscalite-du-patrimoine>

**A propos d'Ambition France – ambitionfrance.org**

Ambition France est un mouvement citoyen indépendant fondé en 2005. Son positionnement est libéral, européen et réformateur. Sa vocation transpartisane. Il participe au débat public et à la modernisation du pays. Il formule des propositions pragmatiques d'acteurs de terrain dans les domaines économique, social et régaliens. Sa lettre d'informations est diffusée à 17 000 abonnés.

Ambition France se fonde sur 5 valeurs clé :

- L'indépendance de tout esprit partisan, ouvert à toutes les idées réformatrices,
- La diversité de ses acteurs, venant de tous les secteurs de la société civile,
- Le mélange efficace d'experts et de simples citoyens dans les groupes de propositions,
- La réflexion uniquement pour l'action, le rejet de propositions polémiques ou doctrinales,
- Le réalisme de ses propositions, pour une mise en œuvre efficace.

**Contact presse :** Claire Flin – 06 95 41 95 90 – [claireflin@gmail.com](mailto:claireflin@gmail.com) ; Éric Gérard - [contact@ambitionfrance.org](mailto:contact@ambitionfrance.org)